



MODALITÉS PRATIQUES pour la Conférence Fonction publique des 1^{er} et 2 avril 2014

LIEU :

**Club Belambra "Le Normond"
Avenue d'Orléans
91410 Dourdan**

Pour vous y rendre au départ de Paris :

➤ ***Vous arrivez à la gare Saint-Lazare :***

Métro ligne 14 direction Olympiades jusqu'à Bibliothèque-François Mitterrand

Puis prendre le RER C en direction de Gare de Dourdan jusqu'au terminus (Gare De Dourdan)

➤ ***Vous arrivez à la gare d'Austerlitz :***

Prendre le RER C en direction de Gare de Dourdan jusqu'au terminus (Gare De Dourdan)

➤ ***Vous arrivez à la gare de l'Est :***

Métro ligne 5 direction Place d'Italie jusqu'à Gare d'Austerlitz

Puis prendre le RER C en direction de Gare de Dourdan jusqu'au terminus (Gare De Dourdan)

➤ ***Vous arrivez à la gare de Lyon :***

Métro ligne 14 direction Olympiades jusqu'à Bibliothèque-François Mitterrand

Puis prendre le RER C en direction de Gare de Dourdan jusqu'au terminus (Gare De Dourdan)

➤ ***Vous arrivez à la gare du Nord :***

RER B en direction de Gare de Robinson jusqu'à Saint Michel Notre-Dame

Puis prendre le RER C en direction de Gare de Dourdan jusqu'au terminus (Gare De Dourdan)

Une ligne de bus relie la Gare de Dourdan et le Normond.



Remboursement des frais de transports :

Le transport est pris en charge par la FEETS-FO sur la base du tarif SNCF 2^{nde} classe (même pour les personnes venant en voiture).

Pensez à conserver tous vos titres de transports - billets de train, tickets de métro/RER – afin de vous les faire rembourser.

En cas de covoiturage, le remboursement pour le conducteur s'effectuera sur la base kilométrique (de 0,32€/km) à laquelle seront ajoutés les frais autoroutiers sur présentation des justificatifs correspondants (pensez donc à les conserver).

Des notes de frais seront distribuées pendant la Conférence.

Autorisation d'absence :

Les camarades déjà inscrits vont recevoir leur convocation sous 24 heures.

Les Cartels qui n'ont pas encore désigné leur représentant sont invités à le faire désormais sans plus attendre ; ils recevront leur convocation par retour.